
L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 6 novembre 2007

Rapport N° 12

En bref :

- Les températures ont été clémentes, et les conditions climatiques, variables;
 - Les 3 et 4 novembre, la tempête post-tropicale Noël a laissé des averses de neige et de pluie abondantes dans l'est du Québec;
 - Les récoltes des céréales, du canola et des pommes de terre sont pratiquement terminées;
 - La récolte du soya est presque terminée (98 %) : certaines conditions ont toutefois nécessité le report des dates limites de récolte;
 - Le battage du maïs-grain a progressé normalement : 62 % des superficies sont récoltées;
 - On rapporte 7 022 avis de dommages en date du 6 novembre 2007, comparativement à 9 269 l'an dernier à la même période.
-

Chronique des conditions météorologiques de la période du 22 octobre au 4 novembre

La semaine du 22 au 28 octobre

La semaine a été caractérisée par des températures supérieures aux normales et des conditions météorologiques variables. Le 22 octobre, le mercure a atteint entre 21 et 25 °C, de nouveaux records de températures maximales ayant alors été établis. Les nuits ont été marquées par des gelées fortes et plus généralisées, dont celle du 26 octobre, alors que le mercure est descendu entre 0 et -5 °C (sauf dans les localités près du fleuve où il est resté au-dessus de 0 °C). Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 5 à 10 °C selon les régions) ont dépassé les normales saisonnières de 3 à 4,5 °C.

Le temps a été composé d'alternances de soleil, de nuages et de précipitations dispersées. Des orages (23, 26 et 27 octobre), des vents violents (à plusieurs reprises) ainsi que des averses de neige fondante ont été enregistrés. Les précipitations, réparties sur une période de 3 à 5 jours, ont totalisé de 30 à 50 mm et atteint de 60 à 80 mm dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Granby, de Sherbrooke, de Victoriaville et de Saint-Georges. Sur ces territoires, les systèmes atmosphériques ont laissé par endroits des quantités de pluie pouvant totaliser de 80 à 90 mm. Les normales hebdomadaires pour cette période sont de 20 à 25 mm.

La semaine du 29 octobre au 4 novembre

La semaine a été caractérisée par des températures légèrement supérieures aux normales et du temps plutôt sec. Cependant, les 3 et 4 novembre, le passage de la tempête post-tropicale Noël dans l'est du Québec a apporté des précipitations très importantes sous forme de pluie mais aussi de neige. On a également rapporté des vents violents avec des rafales de 70 à 85 km/h.

Dans l'ensemble, les températures hebdomadaires moyennes (de 2,5 à 5,5 °C selon les régions) ont légèrement dépassé les normales (de 0,5 à 1,5 °C). Toutefois, l'Abitibi-Témiscamingue a connu des températures de 3 °C au-dessus des normales saisonnières. De façon générale, les précipitations ont été peu abondantes dans la plupart des régions : de 1 à 5 mm, réparties sur une période de 1 à 3 jours, et 10 mm en Abitibi-Témiscamingue (sur 2 à 3 jours). Toutefois, avec le passage de Noël, elles ont totalisé de 30 à 40 mm dans le Bas-Saint-Laurent (sur 3 jours), pour atteindre 80 mm en Gaspésie et jusqu'à 90 à 140 mm dans la Baie-des-Chaleurs et la pointe est (Percé). Enfin, les restes de la tempête ont apporté de 10 à 25 cm de neige dans les secteurs de Rimouski et de Rivière-du-Loup. Les quantités normales de précipitations sont de 18 à 23 mm à cette période de l'année.

Les conditions des cultures au 6 novembre

De façon générale, les travaux de récolte se sont poursuivis entre les épisodes de pluie. En date du 6 novembre, les céréales, le canola, le haricot sec et les pommes de terre sont pratiquement récoltés, tandis que le battage du soya est presque terminé. Toutefois, en raison de certaines conditions défavorables de la saison (retards dans les semis, températures fraîches, excès de pluie et insectes ayant entraîné des retards de maturité, verse, mauvaises herbes, conditions automnales pluvieuses), les récoltes des céréales, du canola et du soya ont été retardées dans certains secteurs. Cette conjoncture a nécessité le report des dates limites de récolte pour les cultures et les centres de services en cause (afin de connaître les détails, veuillez consulter le tableau *Report des dates limites de récolte – Année 2007*, présenté à la fin de la présente chronique).

En date du 6 novembre, il restait toutefois une proportion variant entre 1 et 5 % des superficies de **céréales** et de **canola** à récolter dans le Bas-Saint-Laurent, et 10 % des superficies en Gaspésie (avoine). À cause des 10 à 25 cm de neige tombés les 3 et 4 novembre, des champs ne sont pas encore récoltés dans la région du Bas-Saint-Laurent. La récolte des **pommes de terre** est presque terminée. Cependant, quelques champs ne sont pas récoltés dans la région du Bas-Saint-Laurent (2 % de la superficie), en raison des précipitations survenues sous forme de neige.

La récolte du **soya** s'est poursuivie et les travaux sont pratiquement terminés. Au 6 novembre, il restait, dans la plupart des régions, une proportion variant entre 1 et 5 % des superficies à récolter, et entre 7 et 10 % dans les secteurs de Gatineau, de Québec, de Sainte-Marie-Saint-Georges, de Rivière-du-Loup et de Rimouski.

Les conditions de récolte du **maïs-grain** ont été bonnes dans l'ensemble, et les travaux ont progressé normalement : 30 à 70 % des superficies étaient récoltées au 6 novembre, ce qui représente 62 % des superficies au total. Les froides températures nocturnes ont abaissé le taux d'humidité des grains aux champs, qui se situe autour de 30 %. On rapporte toutefois dans certains secteurs (Laurentides-Laval) des pourcentages d'humidité encore élevés, ce qui

retarde la récolte. Dans certains secteurs, les gelées mortelles sont survenues vers le 26 octobre.

De façon générale, les conditions climatiques exceptionnelles de la saison ont facilité l'atteinte de la maturité du maïs-grain. L'accumulation saisonnière des unités thermiques maïs (UTM) à la mi-octobre (17 octobre : date de la gelée mortelle à - 2 °C dans la plupart des secteurs) dépassait les normales de l'ordre de 100 à 250 UTM. À titre d'exemples, Montréal cumulait 3 340 UTM (écart de 190), La Providence, 3 325 UTM (écart de 165), Coaticook, 2 845 UTM (écart de 100), et Québec, 2 725 UTM (écart de 225). Les rendements sont supérieurs à la moyenne en Montérégie et autour de la moyenne dans les autres régions. La qualité correspond à la moyenne dans l'ensemble.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 23 octobre (6 790 avis de dommages), on rapporte l'enregistrement de 232 nouveaux avis de dommages. En date du 6 novembre 2007, 7 022 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 9 269 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 5 158 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs-grain et maïs fourrager), 972 aux légumes (cultures maraîchères : 578, légumes de transformation : 394), 141 aux petits fruits (bleuets : 72, fraises : 59, framboises : 10), 132 aux pommes, 110 au miel (période d'hivernage : 64, période de production du miel : 46) et 99 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 389.

Les indemnités versées à ce jour totalisent 16 987 200 \$, dont 6 028 700 \$ pour les cultures maraîchères, 4 053 400 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses (dont 3 305 900 \$ pour le soya), 1 945 650 \$ pour les pommes, 1 814 200 \$ pour les légumes de transformation, 1 528 100 \$ pour le miel (1 046 055 \$ pour la protection en période d'hivernage), 631 200 \$ pour les petits fruits et 564 800 \$ pour les pommes de terre.

Report des dates limites de récolte
Année 2007

Cultures		Centres de services	Dates limites au Programme	Dates prorogées
Avoine		Caplan, Québec, Rimouski et Rivière-du-Loup	10 octobre	4 novembre
Avoine et blé		Lévis	1 ^{er} octobre	10 octobre
Avoine, blé et orge		Alma, Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	10 octobre	25 octobre
Canola		Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	15 octobre	9 novembre
		Alma	15 octobre	25 octobre
Soya	Moins de 2 600 utm	Caplan, Drummondville, Gatineau, Lévis, Nicolet, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sainte-Marie, Saint-Georges, Sherbrooke, Trois-Rivières et Victoriaville	25 octobre	9 novembre
	2 600 utm ou plus	Drummondville et Nicolet	1 ^{er} novembre	9 novembre
Cultures maraîchères	Zucchini	Drummondville	25 septembre	1 ^{er} octobre
	Oignons verts	Drummondville	25 septembre	12 octobre
Légumes de transformation	Haricots	La Prairie, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu	22 septembre	6 octobre
		La Prairie	22 septembre	10 octobre
	Maïs sucré	Saint-Jean-sur-Richelieu	6 octobre	15 octobre
		La Prairie et Saint-Hyacinthe	6 octobre	20 octobre
Pommes de terre		Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup	15 octobre	25 octobre
		Lévis et Québec	15 octobre	22 octobre

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
 Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
 Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Claire Larue, Direction de l'intégration des programmes

Références : Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec;
Application « Gérer le suivi de l'état des cultures » : Pourcentage moyen des récoltes réalisées au 6 novembre 2007, La Financière agricole du Québec;
Résumés et sommaires hebdomadaires préliminaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météorologiques en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal;
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Données météorologiques validées de stations d'aéroports, Environnement Canada;
Analyses sur les risques associés aux unités thermiques disponibles pour la production de maïs et de soya au Québec, Bootsma, Tremblay et Fillion, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1999 (référence pour les normales en UTM).

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

**La Financière
agricole**
Québec 